

Assemblée générale mixte du 7 juin 2013

Formulaires de vote par correspondance/pouvoir

Conformément aux dispositions de l'article R.225-73-1 du Code de commerce, la société publie ci-joint le formulaire unique de vote par correspondance/pouvoir à utiliser par les actionnaires n'assistant pas personnellement à l'assemblée.

Les formulaires uniques de vote par correspondance/pouvoir seront adressés aux **actionnaires nominatifs** avec la convocation.

Les **actionnaires au porteur** pourront, soit télécharger le formulaire, soit demander à l'intermédiaire habilité qui assure la gestion de leur compte titres, de leur fournir ce formulaire.

Les formulaires uniques de vote par correspondance/pouvoir, dûment remplis et signés et accompagnés (pour les actionnaires au porteur) de l'attestation de participation, devront être reçus effectivement par CACEIS Corporate Trust – Service Assemblées Générales Centralisées – 14, rue Rouget de Lisle – 92862 ISSY-LES-MOULINEAUX Cedex 9 au plus tard trois jours avant la tenue de l'Assemblée.